

Novembre 2020

N°2 Bulletin d'informations

Chères St Andréennes, Chers St Andréens, Chers Amis de Saint-André,

Depuis cinq mois, la nouvelle équipe municipale est au travail avec comme objectif de tenir les engagements pris devant vous.

Les différentes commissions ont établi leur feuille de route pour l'ensemble du mandat

Les principaux projets, initiés sous le précédent mandat sont en cours de réalisation :

- *L'achèvement de l'agrandissement du cimetière avec la mise en place d'un colombarium*
- *La réfection complète du sol des deux classes de l'école*
- *La réhabilitation du sol du terrain de tennis*
- *La mise en place des panneaux de signalisation*

(merci aux retardataires de venir retirer les numéros attribués fin d'année 2019)



J'en profite pour remercier l'ensemble du conseil municipal pour leur implication au quotidien dans notre village, sans qui nous ne pourrions pas mettre en place notre programme.

La rentrée scolaire s'est bien passée malgré la crise sanitaire liée au Covid-19. Les gestes barrières et les protocoles sanitaires sont respectés grâce à l'implication très sérieuse du personnel communal et des enseignantes.

Les liens associatifs, festifs et sociaux sont vraiment très fragilisés depuis le début de l'année et risquent, malheureusement, de l'être encore pendant plusieurs mois.

Nous apportons également tout notre soutien aux propriétaires et gérants du Bistrot dans ces moments obligeant le report du projet d'ouverture.

Comme vous le constatez, le début du mandat s'est effectué sous le signe de l'action et du dynamisme.

Toute notre énergie et notre action auront pour but le bien-être et le devenir des habitants de St André.

Je sais que je peux compter sur vous tous, pour collectivement répondre à ces priorités et objectifs.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

David Castets

Permanences Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

mardi **de 9 h à 12 h** - vendredi **de 14 h à 18 h**

Pour tout rendez vous en dehors des permanences, contactez le Maire ou ses Adjoints

Au sommaire de ce numéro

- Le mot du maire
- Modification des horaires d'ouverture
- Un mot sur notre village
- L'école
- Cimetière
- Travaux en cours
- Etat civil
- Infos pratiques

L'ECOLE



Venant de St André pour moitié et de 6 communes environnantes

39 enfants prennent leur repas de midi à la cantine. Les repas sont préparés sur place, en privilégiant les producteurs locaux dans la mesure du possible en fonction des produits disponibles et des garanties des producteurs.

Il a été servi :

- 625 repas sur 16 jours en septembre
- 386 repas sur 10 jours en octobre

Nous remercions les enseignantes : Sophie Fuentes, directrice et Laure Verganzones, professeure des écoles, pour leur travail d'enseignement rendu plus difficile en regard des règles liées au Covid-19.

Nous remercions également Audrey, Lucie et Odile de l'ALAE, pour leur travail de surveillance à la cantine.

Ainsi que Brigitte qui assure la gestion et la préparation de tous les repas avec compétence et sérieux.

Le Bistrot vient d'être acheté par **François De Rose** et **Bernard Sellam**.

Les gérants : **Catherine et François** vont refaire revivre ce lieu de rencontres et de Maintien du lien social, cher aux habitants. Au travers de ce projet, nous nous proposons de reprendre ce lieu, de lui apporter des activités et services complémentaires, comme des Chambres d'Hôtes, Point Relais pour des colis, livraison de plats et commande d'épicerie à domicile. Des animations culturelles, festives et gourmandes, apporteront au Village, une belle dynamique.

La Restauration : Une salle de Restaurant d'une capacité de 35 places assises dont une table d'Hôtes, un bar et des rayons d'épicerie fine. Une autre salle, plus petite, d'une capacité de 15 places assises, avec une cheminée proposera une ambiance plus cosy.

Les petits déjeuners, destinés aux Chambres d'Hôtes y seront servis.

Nous proposerons, une cuisine régionale, mais également, une cuisine du monde, élaborée à base de produits frais régionaux et de saison, cuisinés sur place. Des soirées à thèmes telles que : Tapas, Moules Frites, Paella, Crêpes seront organisées régulièrement. Nous proposerons des Evénements Spéciaux, Concours de jeux de Cartes et de Société, Diffusion de Films et Documentaires.

L'Épicerie : Nous proposerons une large gamme de produits d'épicerie sèche, de première nécessité, issus de producteurs sélectionnés, pour la qualité, les méthodes d'élaboration et le respect de l'environnement. Cette gamme comprendra : Pâtes, riz, farine, sucre, sel, huiles, vins, limonades, thés, bières artisanales et régionales, produits d'entretien et d'hygiène.

Les Chambres d'Hôtes : Avec une capacité de 8 couchages composés de 3 chambres spacieuses dont une familiale, l'auberge St André saura accueillir dans le confort et l'esprit de village, les voyageurs lors de leur séjour dans la région. Nous leur ferons apprécier notre cuisine et découvrir notre belle région paisible, gorgée de ressources naturelles, dont nous nous sentons responsables et ambassadeurs.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Dès à présent, la Mairie est ouverte les

Mardi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Lundi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous avec le Maire et les adjoints



LE VILLAGE DE SAINT ANDRÉ

Les nouveaux habitants, mais les anciens aussi y trouveront quelques informations.

Le Bistrot

Installé dans l'ancien presbytère, construit en 1828 à côté de l'église. Il a tout d'abord été habité par un jeune couple M et Mme Sanarens. Leur fils Didier y est né en 1951.

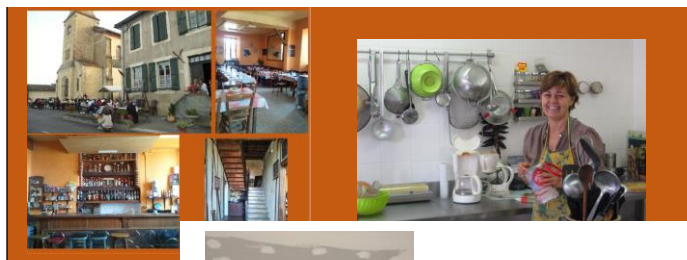
En 1955, Mme Dorléac fait de ce lieu un bar et propose également de la restauration et du tabac.

En 1960, M. et Mme Fourcade, achètent ce lieu à la commune. Ils développeront la restauration, ouvriront l'épicerie et feront même hôtel et y logeront les musiciens venus animer dans les alentours et proposeront des projections cinématographiques.

C'est là aussi que se trouve la seule cabine téléphonique. Cabine numéro 0.

En 1998, leur fille Maryse, ne pouvant se résoudre à voir ce bistrot fermer, prendra la suite jusqu'en 2016. Devenu Bistrot de Pays, de nombreuses animations s'y tiendront.

2016, le Bistrot est mis en vente.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Gestion des déchets

Les poubelles VERTES sont EXCLUSIVEMENT réservées aux **ordures ménagères**.

Merci de veiller à rabattre le couvercle pour éviter que la pluie ne rentre, que les odeurs ne se diffusent, que les poubelles ne soient éventuellement fouillées par des animaux.

Si vous avez des papiers, des emballages ou du verre, les conteneurs spécifiques de tri sont installés près du cimetière.

Pour tout autre déchet n'entrant pas dans la liste affichée sur les conteneurs, ou des cartons ne pouvant rentrer dans le conteneur, **merci d'utiliser la déchetterie située à 5mn** et qui est ouverte le samedi.

Cela évitera de transformer l'abondance des conteneurs en dépotoir.

Nous vous rappelons l'article R644-2 du code pénal qui punit d'une amende de 1524.49€ le fait de déposer tout déchet au sol.

Nous comptons vraiment sur l'esprit civique de chacun pour garder notre village propre.

Piles usagées

Un collecteur de piles usagées est disponible à l'accueil de la mairie

COMMISSIONS EXTERIEURES

Des habitants, ne faisant pas partie du Conseil Municipal ont rejoint certaines commissions :

- Embellissement du village :
Annie Teulet, Rose Barthe, Philippe Mollière

MERCI A MARYSE

La municipalité remercie chaleureusement Maryse pour les dons qu'elle a faits à la commune : vaisselle, plats, tables, bureau, qui rendent grand service à la cantine.

SITE INTERNET

Le village est en train de se doter d'un site internet.

Vous y trouverez toutes les informations sur les différentes démarches administratives, les contacts de l'équipe municipale, la vie associative et locale.

Nous espérons pouvoir le mettre en ligne début 2021.

LOUS COMEDIANS MINJOCEBOLS

Nous avons omis de faire figurer l'Association **Lous Coumedians Minjocebols**, dans le bulletin précédent, parmi les associations du village. Voici l'oubli réparé.

L'association a été créée en 2008, le siège est à St André.

L'objet est de présenter des oeuvres de Charles Mouly et de perpétuer le petit monde de Minjecebe (Catinou et Jacouti) sous forme de pièces de théâtre en occitan/français. Actuellement 4 pièces sont opérationnelles. Plus de 80 représentations dans les différents départements voisins et éloignés

Contact : Michel Saint-Raymond, "Le Herrot", 31230 AGASSAC
06 83 25 54 68 (Michel) ou au 06 70 35 17 75 (Eliane Raulet)

TRAVAUX EN COURS

Tennis



La réfection du terrain de tennis est terminée

Ecole

Tous les planchers des deux classes ont été changés. La vitrification de la classe de l'ALAE est terminée.

Durant les vacances de la Toussaint, la pose des panneaux de liège sur les murs, (afin de faciliter la pose de dessins et autres documents) a été faite. La peinture de la cantine va être réalisée pour les vacances de Noël.

Une nouvelle cabane pour entreposer les vélos et divers jeux pour l'ALAE a été mise en place courant octobre.

Merci à Francis pour son implication dans l'installation de cette cabane.

Réserves et bornes incendie

Suite à un contrôle du SDIS 31, des travaux d'alimentation vont être effectués sur certains points d'eau (Cap de la Coste, village)

Fibre

L'installation des poteaux acheminant la fibre jusqu'à l'entrée du village vient d'être faite par Orange.

La continuité se fera en souterrain jusqu'au NRO (nœud de raccordement optique). Des travaux de raccordement vont être effectués prochainement par le Syndicat d'Electricité.

Liaison finale prévue fin 2021. Nous vous tiendrons informés

Panneaux des rues

Les panneaux indicateurs des routes, rues et chemins du village ont été mis en place par l'équipe municipale.



Merci de venir retirer les numéros qui vous ont été attribués et de les installer

Il est impératif de donner cette nouvelle adresse, adresse vérifiée et enregistrée par le SDIS

MANIFESTATIONS ANNUELLES

En cette année particulière, les manifestations auxquelles vous êtes habitués n'ont pu avoir lieu, et d'autres sont reportées.

Ainsi sont concernés :

Le trail du Touch, La Fête Locale, Toutes les Fêtes organisées par l'école, Le repas et les voyages du 3^{ème} age
La Fête aux Couleurs Africaines, Le Troc de Plantes.

BON DE SOLIDARTE

Pour répondre au besoin d'aide à la subsistance des foyers en situation de précarité, compte tenu de la crise liée au Covid-19, le département de la Haute Garonne a décidé de mettre en place la délivrance d'un **Chèque d'Accompagnement appelé BON SOLIDAIRE**

Ce bon répond à des demandes d'aides à l'achat de denrées/produits alimentaires et à l'achat de produits d'hygiène de première nécessité. Il s'adresse aux :

Personnes isolées et couples sans enfant en situation régulière, aux familles avec enfants ou femmes enceintes en application du code de l'Action Sociale des Familles, aux personnes sans aucune ressource ou faibles ressources.

Le BON SOLIDAIRE ne se substitue pas aux aides financières.

Pour tout renseignement, s'adresser à : Maison de la Solidarité à St Gaudens 05 62 00 98 10 ou carine.jandau@cd31.fr

INFORMATION PREFERATORALE

En raison des normes sanitaires, plusieurs aides d'urgence sont mises en place :

- report des charges d'impôts, - le fond de solidarité, - l'activité partielle

Merci aux personnes ayant besoin d'aide de se faire connaître en Mairie

URBANISME

Si vous devez effectuer des travaux extérieurs, tels que : peinture, ravalement, maçonnerie, portail, clôture, plantation de haie, en fait toute modification de l'aspect extérieur, il est **obligatoire** de déposer une demande en mairie, afin de respecter le PLUI.

Un formulaire est disponible en mairie.

Cette demande sera ensuite validée par le conseil municipal.

Le maire est responsable des infractions.

Sans ces autorisations, les constructions seront considérées illicites et feront l'objet d'une procédure contentieuse ; amende fixée par le code de l'urbanisme, démolition, demande de régularisation ou déclaration auprès des services du Cadastre et des Impôts.

UTILITE PUBLIQUE

Pour tout évènement que l'on peut rencontrer sur la route

- Accident
- Arbre tombé sur la chaussée
- Tout autre désordre

Contacteur : 17

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : 05 61 98 96 77 mairie.standre31420@orange.fr

David CASTETS : Maire : 06 31 02 29 37- davidcastets@live.fr

Eliane RAULET:1ère Adjointe 06 70 35 17 75 - eliane.raulet@wanadoo.fr

Michel BORALI:2ème Adjoint :06 83 30 36 26 - michel.borali@orange.fr

André FORT : 3ème Adjoint 06 77 66 46 60

SAMU : 15

POLICE-GENDARMERIE : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

URGENCES POUR SOURDS/MALVOYANTS : 114



CIMETIERE - ESPACE CINERAIRE – LIEU DE RECUEILLEMENT



Extrait du règlement municipal

- L'administration municipale ne pourra jamais être rendue responsable des vols qui seraient commis au préjudice des familles
- Les inhumations en terre franche ou en caveau
 - Fosse simple : longueur 2m, largeur 0.80m, profondeur 1.50m
 - Fosse double : longueur 2m, largeur 0.80m, profondeur 2m
 - Cavurne : largeur 0.50m, profondeur 0.70m
 - Case : longueur 0.50m, largeur 0.50m, profondeur 0.50m
- Le tarif en vigueur est signifié après demande établie par écrit, précisant le nombre de places et de personnes pouvant en bénéficier
- Des registres et des fichiers sont tenus par le service de la Mairie et sont consultables pendant les heures d'ouverture de la Mairie

Une information résumant le règlement est affichée au cimetière

L'extension de notre cimetière communal est terminée. Un columbarium a été créé.

Toute personne souhaitant de plus amples renseignements, pourra prendre connaissance du règlement complet en mairie.

ETAT CIVIL

Naissances

- Elise LEMAN-POUCHOL, Née le 5 juillet 2020
- Flavio TREMPIA-BONDAT, Né le 11 juillet 2020

Décès

- Josette St LAURENS, épouse FIGAROL, le 5 avril 2020
- Marcel COUSSE, le 2 juillet 2020

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sous le porche de l'Eglise. Cet appareil permet une intervention de premier secours sur des victimes d'accident cardiaque. Pour avoir une chance de sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque il faut intervenir dans les cinq à sept minutes. Chaque minute qui passe signifie 10% de chance de survie en moins. En France où 40 à 60000 personnes décèdent chaque année des suites d'un arrêt cardiaque, le taux de survie est de 2 à 4%



Les défibrillateurs automatisés sont des appareils simples d'utilisation puisqu'il suffit de les allumer, de coller les électrodes aux bons endroits indiqués et suivre l'indication de l'appareil.